

■ **Griesser AG**, succursale à Marin-Epagnier, fabrication et vente d'installations de protection contre le soleil et les intempéries. (FOSC du 03.04.2003, p. 11). Entreprise ayant son siège à Aadorf. La procuration de Manz Martin est radiée. Procuration collective à deux de La Pietra Adriano, d'Italie, à Winterthur, Locher Marcel, de Speicher, à Kloten, et Perotto Matthias, de Glarus, à Winterthur. Schmid Martin est maintenant domicilié à Winterthur.

Journal no 857 du 01.04.2004  
(02204984 / CH-645.1.004.562-9)